

Garnier, Jean-Pierre (1999) *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographies en liberté »), 182 p. (ISBN 2-7384-7838-7)

Richard Morin

Volume 44, numéro 121, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022893ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morin, R. (2000). Compte rendu de [Garnier, Jean-Pierre (1999) *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographies en liberté »), 182 p. (ISBN 2-7384-7838-7)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(121), 104–105. <https://doi.org/10.7202/022893ar>

Les qualités très réelles du volume sont malheureusement atténuées par une présentation matérielle comptée au plus juste. La reproduction de nombreux graphiques est de qualité médiocre. Souvent, les grisés ne sont pas suffisamment contrastés, ce qui rend la lecture difficile, ou encore la réduction des figures est telle que l'on ne peut plus distinguer les différentes courbes présentées sur les graphiques. Dans un volume publié par des géographes, cela ne manque pas d'étonner.

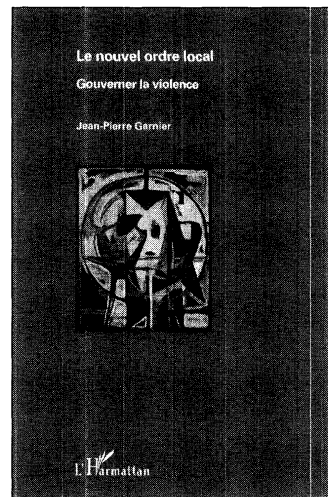
**Normand Brouillette**

Département des sciences humaines  
Université du Québec à Trois-Rivières

GARNIER, Jean-Pierre (1999) *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographies en liberté »), 182 p. (ISBN 2-7384-7838-7)

Dans cet ouvrage qui porte sur la gestion de la violence dans les communes françaises, l'auteur considère la « violence urbaine » comme un faux problème que les pouvoirs publics, conseillés par des chercheurs, « s'évertuent en vain de résoudre » (p. 18). Alors que les décideurs et leurs experts parlent de « crise urbaine » en imputant la violence à la cité, il faudrait, selon l'auteur, plutôt invoquer la crise sociale et regarder du côté de la logique globalitaire, celle de la globalisation des échanges, pour expliquer la désintégration sociale à l'origine de la violence qui éclate dans certains banlieues et qui s'étend, depuis quelques temps, dans les centres-villes et dans les complexes commerciaux.

Ainsi, pour l'auteur, les causes des violences qualifiées d'urbaines ne doivent pas être recherchées au niveau local, mais plutôt à l'échelle de la société en général qui est régie par des rapports de forces non exempts de violence. Alors que les décideurs politiques et leurs experts invoquent la décomposition sociale pour justifier des interventions visant à recréer du lien social, il faudrait plutôt, suivant l'auteur, souligner l'injustice sociale générée par le libéralisme économique. En fait, selon Jean-Pierre Garnier, la violence qui explose dans les banlieues françaises, où se trouvent concentrés les laissés-pour-compte d'une redistribution de la richesse qui se fait principalement au profit des riches, constitue une réplique à un déni d'existence. Cette violence s'inscrit dans « le conflit immémorial qui oppose les misérables aux puissants » (p. 54) et dans « la continuation de la lutte des classes » (p. 35).



---

L'auteur dénonce la décentralisation de l'État qui consiste à confier aux autorités locales la responsabilité de gérer les retombées sociales de la globalisation économique. Il jette un regard critique sur la gestion du social à l'échelle locale dont les modalités, marquées du sceau de la sécurité, sont les suivantes : la surveillance des populations réputées à risque, notamment les jeunes, non seulement par une police de proximité, mais également par les habitants encouragés à la délation et élevés au rang de « citoyens producteurs de sécurité »; la multiplication des nouveaux métiers de médiateurs qui, sous le couvert de la préservation du lien social, ont pour fonction de dissuader les pauvres de se révolter; l'instrumentalisation des associations qui ont pour mission d'encadrer la population, d'assurer un contrôle social et de sauvegarder l'ordre public.

Jean-Pierre Garnier juge sévèrement la gauche française qui s'aligne sur la droite en substituant aux promesses sociales une « démagogie sécuritaire ». Il signale ironiquement que le droit à la sécurité semble « plus facile à faire respecter que le droit au travail et du travail, et plus largement, à une existence décente » (p. 134) et qu'il est également « plus facile de s'attaquer aux voyous, aux casseurs et fauteurs de troubles, qu'aux facteurs de troubles, à savoir aux acteurs économiques et politiques, nationaux ou, de plus en plus, transnationaux à qui ces troubles doivent de se produire » (p. 172).

L'auteur y va donc d'une charge contre le nouvel ordre local visant à gouverner la violence en France. À la lecture de son livre, il est difficile de ne pas faire référence au contexte québécois et, en particulier, à l'expérience montréalaise : la police de quartier qui mise sur la proximité pour prévenir la criminalité, Tandem Montréal qui cherche à faire participer les citoyens à la sécurité urbaine, les Tables communautaires de quartiers qui assument de plus en plus une fonction de médiation afin d'atténuer des tensions sociales, etc. Cependant, ce livre laisse le lecteur sur son appétit, car au-delà d'une dénonciation globale des nouveaux modes de gestion de la violence, il ne propose aucune alternative, sinon, implicitement, le Grand Soir...

**Richard Morin**  
Département d'études urbaines  
UQAM